



## 5ème Assemblée générale du 5 mars 2023

Présences : Gladys Amiguet-Rosselet, Carole Destraz, Jeanne Pillonel, Isabelle Welker, Michel Perey, Sarah Hofer, Ursula Gerber Badan, Michela Briod, Ariane Bonard, Mary Lucchino, Sophie Valiquer, Fabrice Zenger, Antoinette Zutter, Jean-Pierre Haefeli, Danièle Mayor, Karin Bauermeister, Besson Thierry, Viviane Udry, Christine et Gérard Herzig Gaulaz

Excusés: Patricia Echenard, Florence Jeanneret, Thierry Schellenberger, Fabienne Tétaz, Sophie Desurmont, Jean-Jacques Schenk, Nathalie Suisse, Christophe Chambettaz, Brigid Aubert, Laurence Roset-Chatelain, Priscille Schmied, Fanny Membrez, Nadine Gacond, Denise Domenjoz

Début: 19h00

### 1. Ouverture et bienvenue

Mot de bienvenue d'Isabelle en tant que présidente.

### 2. Acceptation de l'ordre du jour de l'AG du 5 mars 2024

Accepté par tous. Pas de remarques ni de compléments.

### 3. Acceptation du PV de l'AG du 7 mars 2023

Pas de relecture demandée. Pas de remarques ni compléments.

Acceptation à l'unanimité.

### 4. Situation des membres

42 artisans membres en 2023. 4 membres ont démissionné pour 2024 et 5 membres retirés dû au non-paiement de la cotisation.

### 5. Rapport de la présidente

Au début de l'année 2023, à la suite des discussions que nous avons eu à l'AG 2023, nous avons contacté la ville afin de voir s'il serait possible de nous étendre sur la place et la rue Pestalozzi pour nos marchés d'été. Nous avons alors pu rencontrer M. Abetel – délégué à l'économie – en compagnie de la police du commerce (M. Fluck).

À la suite de nos discussions, nous sommes passés dans tous les commerces de la rue du Four afin que la police du commerce et M. Abetel puissent leur expliquer notre présence le 2ème samedi des mois d'été et leur demander de bien collaborer avec nous.

Ils ont également accepté que nous nous installions sur les abords de l'Hôtel de ville, autour du Château et sur la rue Pestalozzi, pour autant que les maraîchers puissent circuler sans difficulté et que le musée (CACY) puisse ouvrir ses volets. C'est ainsi que

nous avons pu augmenter le nombre de places de marché pour les artisans et également mieux investir la place Pestalozzi, afin d'être plus visibles.

Par contre, dans la partie la plus étroite de la rue du Four, le trou entre les stands ne peut pas être comblé au vu de la configuration de la rue.

Pour le marché du Château, afin de nous faciliter les démarches, le département de la culture nous a attribué une personne de référence, Mme Baretto.

Grâce à Jeanne, nos rapports avec la ville se sont renforcés. Nous sommes allés découvrir le First Friday à Bienne avec la municipalité (Mme Tanner et M. Desmontet), dans l'idée de voir d'autres manières de faire pour redynamiser le centre-ville et qu'éventuellement notre Association y participe. C'est un concept qui permet aux tenanciers des boutiques de la vieille ville de Bienne de mettre un stand devant leur magasin et de proposer nourriture et boisson ou autre, pour animer le centre de la vieille ville. Après réflexion de la municipalité, cela ne semble pas adapté à Yverdon.

Notre Comité s'est réuni 9 fois cette année, d'autant plus souvent que nous avons réorganisé les tâches entre nous, suite aux départs de Nathalie Suisse et de Danièle Mayor et l'arrivée de Jeanne Pillonel au sein du Comité.

## **6. Rapport de la responsable des marchés**

Notre premier marché du 13 mai a accueilli 21 stands disposés entre la rue Pestalozzi, la place devant l'Hôtel de Ville et la rue du Four selon les disponibilités et la nouvelle organisation, afin d'éviter les trop nombreux espaces occupés par les commerces qui disséminent nos stands.

En juin, nous avons eu 33 stands, juillet 30 stands et août 31 stands. Petit recul en septembre avec 22 exposants et seulement 12 stands en octobre. Le temps n'a pas toujours été notre meilleur allié et malheureusement, nous avons eu plusieurs désistements de dernière minute, pas toujours annoncés. Également, des départs anticipés dès la mi-journée, ce qui est très regrettable pour la bonne image que nous désirons donner à la population yverdonnoise qui a maintenant pris l'habitude de nous retrouver chaque deuxième samedi du mois en été.

Pour le marché au Château, nous avons maintenant la chance de compter sur l'agenda de l'Echandole, qui a intégré notre marché le 1<sup>er</sup> week-end de novembre. Nous pouvons donc installer un vrai espace de restauration très apprécié, grâce à la belle offre et collaboration de Sylvia Sorge et ses employés. De plus, les caves peuvent aussi recevoir une dizaine d'artisans.

Ainsi, entre l'extérieur du Château, les caves, la cour, les salle Léon Michaud, le Foyer et l'Aula Magna, nous pouvons installer quelques 60 stands pour son grand rendez-vous de fin d'année.

Pour 2023, il a fallu compter avec des vents très forts et glacials, qui ont eu raison des 11 stands installés au pied du Château le dimanche. Il y a eu également quelques mésaventures dans la cour intérieure avec les tentes qui n'ont pas été démontées le samedi soir contrairement à nos recommandations.

Concernant la cour, nous avons obtenu la possibilité de nous y installer à nouveau en 2024. Par contre, nous sommes conscientes que plusieurs points sont à améliorer au niveau de la signalétique.

## 7. Rapport de la trésorière

Nous clôturons l'exercice comptable avec un bénéfice net de CHF 4614,23 résultant de la différence entre les actifs et les passifs du bilan, respectivement entre les recettes (produits) et les dépenses (charges) des comptes de l'exploitation. Il s'agit du montant net après les transitoires passifs et après la constitution des provisions pour l'année 2024.

Pourquoi soudain un bénéfice si élevé : en effet, comme nous avons déjà fait un joli bénéfice brut durant l'exercice comptable en 2022, cela nous a permis de constituer diverses provisions pour des dépenses et investissements prévus en 2023. D'où découlaient évidemment des dépenses directes en moins à la charge de l'exercice 2023.

Les passifs transitoires se montent à CHF 5'799.75. Il s'agit de toutes les factures que nous n'avons pas reçues jusqu'au moment de la clôture des comptes (31.12.2023), mais que nous devons payer en début 2024 : marchés d'été 2023 ; bons cadeaux gagnés lors du concours au marché au Château de début novembre, ainsi que l'annonce dans « La Région » et le remboursement de la location des stands pour les membres du Comité.

Ce remboursement n'a lieu qu'en cas de bénéfice net de l'exercice et c'est le seul remerciement que les membres du Comité reçoivent pour le grand travail effectué bénévolement tout au long de l'année.

Ensuite, nous avons pu procéder également à la constitution de diverses provisions pour des dépenses et investissements en 2024 d'un montant de CHF 2'370.-. Il s'agit avant tout de provisions d'ordre publicitaire et de marketing.

Par rapport à nos 3 secteurs de gestion, voici les résultats financiers :

- Association : bénéfice de CHF 278.15 (qui sera diminué par des frais informatiques supplémentaires générés par notre plateforme d'inscriptions aux marchés auprès d'Infomaniak)
- Marchés d'été : bénéfice de CHF 2'938.38 (dû au fait que la publication d'annonces mensuelles dans le journal « La Région » étaient provisionnées déjà en 2022 et n'ont pas été réalisées)
- Marché au Château : bénéfice de CHF 2'451.90 (pas d'annonce faite dans « Clin d'œil » en 2023)

## 8. Rapport des vérificatrices des comptes

Lecture du rapport des vérificatrices des comptes par Ursula Gerber Badan, après leur contrôle des comptes 2023 qui a eu lieu le 22 février 2024. Vérificatrice des comptes : Sarah Hofer. Vérificatrice suppléante : Antoinette Zutter.

## 9. Décharge des vérificatrices et membres du Comité

Pour l'exercice 2023, la décharge des vérificatrices et des membres du Comité est votée à l'unanimité.

## 10. Perspectives des manifestations en 2024

Cette année, les marchés vont se dérouler comme d'habitude, soit le 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre et 12 octobre. Le 11 mai se trouve être le week-end de l'Ascension : après réflexion, nous avons décidé de le maintenir à cette date car les Yverdonnois sont maintenant habitués à ce que nos marchés d'été aient lieu le 2<sup>e</sup> samedi du mois.

Lors de l'AG 2023, nous avons discuté de la possibilité d'avoir de l'électricité pour les artisans souhaitant faire des démonstrations, ce qui pourrait donner encore davantage d'intérêt à nos marchés. L'électricité sera donc mise à disposition depuis cette année avec des frais supplémentaires de CHF 6.-, mais les bornes étant rares, cela ne sera disponible QUE pour les artisans avec démonstration.

Toujours lors de la dernière AG, nous avons évoqué la possibilité d'allonger les horaires des marchés de la belle saison jusqu'à 17h au lieu de 16h. Il avait été voté (8 pour, 5 contre) qu'on allongerait le marché jusqu'à 17h sauf pour octobre où la nuit tombe plus vite.

Nous souhaitons rediscuter de ce point car plusieurs d'entre nous ont des doutes sur l'utilité de cette prolongation. En effet, nous avons déjà régulièrement des artisans qui plient leur stand vers 15h et par expérience, il y a peu de ventes entre 16 et 17h. Enfin, changer d'horaire en cours d'année n'est pas forcément une bonne idée, car les clients gardent en tête un horaire et certains risquent, en octobre, de venir entre 16 et 17h et de ne trouver personne...

Retours des membres :

- En été, il y a beaucoup de touristes alémaniques et ils viennent plus tard, selon l'expérience de certains artisans.
- Il est vrai que selon la météo, il n'y a pas la même affluence.
- Une proposition serait de pénaliser un artisan qui part avant l'heure de fin. Réponse du Comité : si le temps est vraiment mauvais, le Comité décidera que tous les artisans peuvent partir avant la fin. Lors de départ anticipé, un membre du Comité parle toujours avec l'artisan concerné, soit sur le moment, soit après, pour lui faire un retour et éviter que cela se reproduise.
- Est-ce que cela a une corrélation avec l'emplacement ? Réponse du Comité : les raisons sont différentes, cela peut jouer évidemment, mais pas toujours. Cela dépend aussi du type de marchandise vendue. Nous faisons toujours en sorte de varier l'emplacement des artisans à chaque marché afin de satisfaire tout le monde au mieux.
- Par rapport aux horaires, par exemple au marché d'Echallens, dans leur communiqué mensuel, il est mentionné à chaque fois les horaires et ils sont différents.

Après discussions, un vote est lancé : souhaitez-vous prolonger l'horaire des marchés d'été (juillet-août) jusqu'à 17h ?

Oui : 5 / Non : 8 / Abstentions : 4

La majorité étant non, pas de prolongation de l'horaire.

Les inscriptions pour les marchés d'été vont s'ouvrir d'ici quelques jours, avec le même système que l'année passée. Il sera possible de s'inscrire en une fois aux 6 marchés. Merci de bien noter votre numéro de plaque dans l'inscription de façon à pouvoir demander la programmer des bornes à la police du commerce. Le stationnement est en train d'être revu par la ville, du coup nous recommandons les macarons qui sont disponibles pour le parking du Midi.

Question d'un membre : est-il possible de faire un marché nocturne ?

Réponse du Comité : la Ville nous a justement demandé si nous souhaitons organiser un marché en soirée, lors par exemple du RDV des Terrasses, un ou deux soirs de juillet/août. Les modalités et emplacements sont à définir, actuellement, rien n'est encore totalement décidé au niveau de la Ville, mais leur projet avance.

Vote : Qui serait intéressé à participer ?

Oui : 16 / Non : 0 / Abstention : 1

Nous allons donc voir avec la Ville ce qui peut s'organiser et nous vous tiendrons au courant.

Le marché au Château se déroulera les 2 et 3 novembre 2024, avec les caves qui sont déjà réservées. Les inscriptions seront ouvertes d'ici le mois de mai avec délai fin juin. Nous allons essayer de faire une billetterie comme pour les marchés d'été, via le site web, vous serez informés de comment le faire. Le paiement se fera toujours après confirmation de notre part, comme l'année passée.

Nous nous sommes aperçues que les places n'étaient pas toutes équitables et qu'elles ne correspondaient pas forcément à ce qui était indiqué dans les informations de l'inscription au niveau des tailles. Nous allons donc travailler sur plan afin de préciser les grandeurs des emplacements et faire en sorte que ce soit le plus juste et pratique possible pour 2024.

Par rapport à l'ascenseur dans le Château, il n'y a malheureusement pas de changement possible à l'heure actuelle.

Concernant le prix des places de marché 2024, aussi bien d'été qu'au Château, nous prévoyons de les revoir à la baisse (soit que le Château, soit le Château et les marchés d'été), au vu des bons résultats financiers. Il est encore un peu vite pour vous annoncer un prix fixe. Cette réduction ne sera pas forcément reconduite d'année en année, vu que cela dépendra des réserves financières de notre Association.

## **11. Budget 2024 de l'Association et cotisation**

Tout d'abord, il faut retenir que ce budget 2024 est uniquement celui de l'Association et ne comporte pas les budgets des marchés. En effet, le marché au Château et les marchés d'été ont chacun un budget à part qui est établi ultérieurement dans l'année.

La fortune au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et les recettes prévues en 2024 (cotisations) se montent à CHF 20'517.30.

Les recettes correspondent à la fortune de l'Association, à savoir le compte bancaire (avant le paiement des factures 2023 encore à venir), le compte de caisse et le compte PayPal, ainsi qu'une estimation des cotisations 2024 à venir par les membres sur la base de CHF 30.-. Les CHF 45.- en déduction résultent d'une note de crédit pour un stand au

marché d'été payé en 2023 par une exposante qui a dû annuler pour cause de maladie et qui souhaite le faire valoir lors des marchés d'été en 2024.

Dans les dépenses prévues qui se montent à CHF 11'056.75, nous trouvons les passifs transitoires de 2023 ainsi que toutes les provisions faites. Plus les frais annuels que nous connaissons et qui tombent chaque année et une réserve de « sécurité » pour des imprévus, constituée également chaque année.

Les provisions sont constituées pour 7 nouvelles bâches publicitaires actualisées, afin d'utiliser les mêmes pour les marchés d'été et celui au Château (CHF 560.-), ainsi que pour les affiches des chevalets placés à divers endroits de la ville le jour des marchés. Également, nous avons reçu un avertissement de la Police du commerce, qui veut dorénavant nous faire payer la pose de la bâche publicitaire au « pont tordu » (entrée de la ville, depuis autoroute Yverdon Sud) à CHF 60.- par marché (apparemment changement de règlement de la ville, vu que l'emplacement est sur un domaine public). Pour les 6 bâches mises sur le terrain de privés, on leur offre un bon de remerciement. Si l'exercice le permet et que les membres du Comité ont un stand au Château, leur stand est remboursé pour les remercier du travail bénévole. Il y a aussi des frais pour le cloud payant (CHF 120.-) sur Infomaniak, des frais pour la billetterie, des frais de séance de debriefing Comité, et des frais bancaires et de port lors de l'envoi de flyers.

Au final, il nous reste encore une réserve de CHF 9'460.55.

Nous proposons de ne pas modifier le montant de la cotisation, qui reste donc à CHF 30.- par année. Pas d'opposition.

Selon les documents distribués aux membres présents, le budget accepté à l'unanimité.

## **12. Comité : démissions et propositions - élection des nouveaux membres**

Ursula Gerber Badan, Caissière de notre Association depuis sa création, nous a annoncé avant le marché au Château son souhait de démissionner. Nous la remercions infiniment pour toute son implication durant ces années, pour son travail, sa précision dans les comptes, ses connaissances juridiques toujours utiles et son énergie mise à la disposition de notre Comité.

Comme nous l'avions annoncé lors de la convocation de l'AG, nous avons besoin de renforcer le Comité. Il nous faut au minimum un/e Caissier(ère) et si possible encore un membre. Nous n'avons pas reçu de propositions de votre part depuis la convocation à l'AG. Y a-t-il ce soir une ou plusieurs personnes qui aimeraient participer au Comité ? Pas de volontaire dans l'assemblée.

Heureusement, nous avons pu approcher 2 personnes qui ont accepté de venir au Comité. Nous vous proposons donc d'élire les personnes suivantes :

- Michel Perey comme Caissier
- Sarah Hofer comme membre du Comité

A savoir que Michel Perey est le compagnon d'Isabelle Welker. Il est membre de l'Association seulement au travers de son entreprise, Thizao, et non pas individuellement. Il est donc clair que si sa nomination est acceptée au Comité, ils n'auront tous les deux qu'une seule voix de vote lors des AG, comme tous les autres couples membres de l'Association.

Accepté à l'unanimité des membres pour Michel Perey et Sarah Hofer.

Renfort demandé : Antoinette Zutter s'était déjà proposée avant l'AG pour nous aider. Danièle Mayor et Mary Lucchino se proposent également pour nous aider le samedi.

### **13. Réélection des membres sortant du Comité (votation en bloc)**

Carole Destraz, Gladys Amiguet-Rosselet, Isabelle Welker, Jeanne Pillonel réélues à l'unanimité.

### **14. Election d'un/e vérificateur/trice des comptes et d'un/e vérificateur/trice suppléante**

Election d'un/e vérificatrice des comptes et d'un/e suppléante : Antoinette Zutter vérificatrice, Ursula Gerber Badan suppléante élues à l'unanimité.

### **15. Modification des statuts**

L'adresse de l'Association va être déplacée chez Isabelle Welker et Michel Perey, suite au départ d'Ursula Gerber Badan. Il n'est pas nécessaire de modifier les statuts.

### **16. Divers**

- Lors des marchés d'été, il a été constaté par les artisans que les places de stand à la rue du Four, après Gerber Wyss, rencontrent peu d'affluence car les gens ne passent pas ou tournent vers le passage. Est-ce que cela a lieu d'être d'avoir des stands plus loin ? Réponse du Comité : tout dépend du nombre d'artisans inscrits à chaque marché, dans la mesure du possible, nous plaçons les artisans vers la place Pestalozzi. Si on réduit l'espace, il n'y aura pas assez de place pour tous les artisans, sachant qu'il y a maximum 20 places autour de la place Pestalozzi et au début de la rue du Four. Il y a la possibilité éventuellement de placer des stands derrière le Château (vers le parking), mais il faut demander à la Ville. On a déjà réussi à s'étendre par rapport à avant, mais nous avons de toute manière des contraintes données par la Ville et le marché alimentaire du samedi. On ne peut plus avoir la place avec l'extension de la terrasse de Gerber Wyss. Nous avons entendu vos retours et nous allons voir avec la Ville si nous pouvons augmenter le nombre de places autour du Château, côté parking et côté Echandole.
- Toujours pour les marchés d'été, proposition de limiter le nombre d'inscriptions au marché ? Ou limiter qu'aux membres au début des inscriptions ? Réponse du Comité : nous avons 40 membres, du coup cela sera limitant et frustrant pour tous.
- Proposition d'un autre emplacement pour les marchés d'été : Promenade Auguste Fallet. Réponse du Comité : peu d'affluence, nous avons déjà eu l'expérience au début des marchés d'artisans. L'avantage d'être près du marché alimentaire est que cela fait venir des gens. C'est aussi une habitude à Yverdon que les choses se passent au centre-ville.
- Proposition de faire venir la Municipalité en début de la prochaine AG pour que les artisans puissent exprimer leurs retours. Réponse du Comité : Le Comité étudiera cette proposition.

- Ascenseur du Château : le règlement est très clair, nous avons discuté plusieurs fois, mais il n'est pas possible de déroger à la règle malheureusement. Ce n'est pas une question de poids, mais il y a beaucoup de problèmes avec le fonctionnement de cet ascenseur et du coup ils ne veulent pas entrer en matière. On ne peut donc pas donner plus d'éléments.

De manière générale, nous allons voir cette année comment cela se déroule et nous ferons un bilan l'année prochaine afin de définir s'il faut encore faire des adaptations.

Fin : 20h30